



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio
Neueintragungen - Nouvelles inscriptions - Nuove iscrizioni

VD

Shankha Saràl, à Saint-Sulpice (VD), Chemin des Chantres 29, 1025 Saint-Sulpice (VD), CHE-322.608.051. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 12 avril 2018. But: la société a pour but l'étude, la promotion et la conservation des médecines traditionnelles de l'humanité, en particulier la phytothérapie des traditions européennes et la médecine ayurvédique; dans ce but, la société peut exploiter des centres de thérapie, organiser des programmes de formation et conférences, explorer la musique et le son spécifiquement en tant que thérapie vibratoire, développer et soutenir les activités de l'herboristerie et la culture des plantes en Suisse et à l'étranger, procéder à des éditions ainsi qu'au commerce de biens et services en relation avec les objectifs de la société; en outre, la société détient et gère des droits de biens immatériels (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Associée-gérante avec signature individuelle: Isler Lucy, de Richterswil, à Saint-Sulpice (VD), avec 200 parts de CHF 100. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par courrier écrit, par télécopie ou par courriel. Selon déclaration du 12 avril 2018, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.

Registre journalier no 7127 du 19.04.2018 / CHE-322.608.051 / 04191421

